

# Notes du Forum annuel de la SPG – 22 avril 2009

## *Reformulation du PPP et mise au point et au net des mémos*

Document: adopté par l'AGO et émanait du Forum du 25 avril 2002.

Accueil d'Olivier Maulini, pour une mise en perspective, par rapport à l'avenir.

### **Intervention Olivier Maulini**

Ce PPP est né d'une nécessité de se donner une plateforme qui aille au delà des textes programmatiques du syndicat: les statuts qui ne disent rien des buts et finalités (surtout structure et organisation), sinon, résolution en fonction de l'actualité, prise de position des différents comités, mais qui ne disent rien sur le fond.

Le syndicat participe beaucoup à la politique du département, beaucoup de personnes sont impliquées dans les moyens, procédures, qui engagent les enseignants et le système. Donc plateforme commune pour orienter, avoir quelque chose d'explicite.

Un intérêt: plut<sup>^</sup>to que de traiter du texte lui-même, (c'est le travail de tous les membres), mais de savoir ce qui se passe ailleurs. Est-ce qu'on est les seul a avoir ce genre de texte, quel usage en font les autres syndicats.

Quelques portes ouvertes enfoncées, mais une façon de se donner des clés de relecture du projet de la SPG, surtout dans un temps de faible implication des membres: discussions inutiles ou vitales?

Sur internet: 6 textes; chez certains on ne trouve rien. Visées, buts, manifestes, etc. Il y a toujours un mixe des deux: pédagogique et politique.

Ce qui frappe, le bon enseignant, fait les bons élèves, qui font le bien commun et de la société. Un premier profil: défense des conditions de travail, de l'autonomie, et donc demande de la reconnaissance sociale. Une profession reconnue socialement, avec de bonnes conditions, concoure à une bonne société. Cette rhétorique s'accompagne, si elle est calée sur ce principe, d'une espèce d'implicite, c'est charge à autrui de faire la balance. Si on se met dans la peau du citoyen, le corporatisme, c'est joli, mais est-ce qu'on est obligé de croire que bien conditionné, ils vont se défoncer pour la veuve et l'orphelin? Le quant à soi enseignant...! La médecine ne cherche pas toujours pour le bien du patient, d'où la nécessité d'association de patients.

Syndicat: groupement de personne qui défend l'intérêt de ses membres. PPP: à quel moment on défend les intérêts des membres, quels sont ceux qu'on oublie de défendre.

Pétition de principe ou des platitudes: une éducation publique performante offre une école de qualité, etc... genre de blabla que peut dire tout le monde, qui ne mange pas de pain. Quand on a dit ça, on n'a rien dit.

Dans les textes considérés, il y a des ruptures dans cette logique, des ruptures locales, plus ou moins étendues selon les endroits. Manifeste des enseignants sud-coréens: rupture avec la période de dictature, on ne veut plus des élèves dociles, on défend des élèves indociles. Australie: tronc commun à garantir pour tous les élèves. Ce sont des déclarations qui exigent de sortir des phrases lieu commun. Participation des parents: anglo-saxons, c'est affirmé par les enseignants. Chez nous, on a eu des discussions sans fin sur participation intrusion des parents. Toutes sortes d'autres débats: dialogue avec l'employeur (participer sans se faire récupérer), soutien aux innovations (LCH) positions très progressistes par rapport à ce qui se dit ailleurs (s'appuyer sur la recherche en éducation, promouvoir des innovations intelligentes les combattre dans le cas contraire). Australie: évaluation des enseignants qui développe le professionnalisme.

Conclusion: consensus, universel, les enseignants s'appuient tous: on est dans ce métier pour améliorer la société (responsabilité sociale), et grains de sables: ce qui est bon pour les enseignants, est bon pour l'Etat, avec pour but que les élèves apprennent; être d'avis, mais c'est là que le travail commence, les difficultés commencent. On affirme des choses qui a priori ne sont pas faciles pour les enseignants: indocilité des élèves, participation des parents, intégration de la recherche et de ses innovations. Difficile sur un débat et dans la réalisation.

Prise de position du SER de 18...!? la SIR est né d'une pensée d'union et de progrès: on s'unit parce qu'on a des choses à faire ensemble et on vise un certain progrès (sens lyrique du terme à l'époque!). C'est donc pas nouveau, mais c'est toujours compliqué, on importe dans le syndicat la contestation et la contradiction. On va se compliquer la tâche en se demandant comment on peut concilier l'intérêt des enseignants et celui des élèves, et donc de la société qu'on invoque.

Ordre professionnel: un groupement de personnes qui obéit aux règles de la profession. En développant la profession, on se complique la vie.

Tension entre la logique d'union (une plateforme la plus étendue possible, qui réunit le plus possible) et progrès (on se demande comment la profession peut s'organiser, sans que cela soit imposé de l'extérieur).

Commentaire de S3: intérêt des enseignants, dans une logique syndicale: un maximum de ressource d'accompagnement, et si on tire ça du côté des règles: exclut de travailler dans un climat où cet accompagnement n'existe pas; autrement dit, le travail en équipe est subsidiaire ou une condition.

Actualiser le projet: vérifier que les événements survenus ne nécessitent pas d'élargir le PPP (Per, harmos, etc), et/ou revenir sur le dilemme traversant: comment la SPG veut et peut se profiler avec une participation à géométrie variable...

Demande de mettre à disposition les 6 PPP dont il a parlé.

## **Retour des groupes**

S:

*Paragraphes à ajouter*

Autonomie des établissements

Formation initiale

*Mémos:*

Accompagnement de proximité, non hiérarchique et externe, en lien avec la FC, disparition du CeFEP et le plan prévu de l'accompagnement au niveau de la hiérarchie.

Autonomie des établissements: à revisiter

Moyens d'enseignement

Inflation de l'évaluation et moyennes

D:

*Paragraphes à ajouter*

d.1 quelque chose sur la manière dont les choses se déclinent, se mettent en place.

d.5 temps de travail de l'écolier: horaire, ES, etc. plus mémo!

### *Mémos*

d.4 nouveau dispositif d'évaluation, redoublement, échec, scolaire, mes d'accompagnement.

d.2 ressources d'encadrement, (taux, REP, intégration, enseignement spécialisé, MS, etc.)

d.5 un mémo: horaire, TTM, ES

P:

### *Paragraphes à ajouter*

Espace de discussion: avec information et décision; les commissions sont souvent que des lieux d'informations. Les décisions devraient pouvoir être prises dans ces commission.

Engagement et respect des partenaires: "tous les partenaires", suppression de la parenthèse.

Conseil d'établissement: nouvelle instance, ajout.

p.3 à réécrire complètement (le Comité s'en charge). Une instance de pilotage: est-ce toujours nécessaire, pourquoi et comment?

### *Mémos*

### *Débat:*

Sur l'instance de pilotage: la rénovation avait un texte fondateur, le nouveau fonctionnement c'est un peu une structure vide. Où doit se situer le pilotage? CEP (commission pérenne) et fonctionnement qui a un mandat limité dans le temps, on est entre les deux, avec l'observatoire, est-ce qu'on se satisfait de la situation? Plutôt non!?! Des textes d'orientation font défaut.

Mettre quelque chose sur la création de la DGEO?!?

Référer aux 13 priorités de Beer, pour être sûr qu'on parle bien d'une manière ou d'une autre ces 13 priorités, qu'on se soit positionnés par rapport à ces priorités. Le faire au travers d'une relecture, pour être sûr qu'on a rien oublié.

Quelque chose sur l'horaire scolaire: implications sur le statut de l'enseignant, la charge de travail et le salaire et cohérence du cursus de l'élève.

Les maîtresses enfantines: rester attentifs à ce qu'elles continuent à avoir le même statut.

### **Suite du travail**

Le Comité se charge de réécrire, avec l'aide de quelques volontaires.

Le travail sera validé par des instances qui permettra d'asseoir ce nouveau PPP sur une base plus large.

*Notes : Laurent Vité*